

Vous êtes ici : Mon Aquitaine > Direct Région > **L'Info d'Aquitaine en continu**



29 janvier 2010



[Economie](#) [Institution](#) [Sciences](#) [[Innovation](#) [Société](#) [Formation](#)] [[Education](#)

Vous êtes ici : Accueil > Agence France Presse > Ex-usine Ford de Blanquefort



## **Ex-usine Ford de Blanquefort : Feltesse déplore un "manque de visibilité"**

28 janvier 2010 *Automobile-social-emploi-collectivités*

Le président PS de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), Vincent Feltesse, a déploré jeudi "un très grand manque de visibilité" sur l'avenir de First Aquitaine Industries (FAI), ex-usine Ford de Blanquefort (Gironde) cédée en 2009 par le constructeur américain.

"Je suis de nouveau inquiet", a reconnu M. Feltesse, également maire de Blanquefort, rappelant que la reprise du site par HZ Holding avec l'intégralité des quelque 1.600 salariés, annoncée le 2 février 2009 à Bordeaux par la ministre de l'Economie Christine Lagarde et effective depuis le printemps dernier, avait été "quelque chose d'assez inespéré".

"Un an après, on a de nouveau un très grand manque de visibilité et il y a un écart très important entre ce que peuvent nous dire les ouvriers, cadres et syndicats du site qui sont extrêmement inquiets et les échos officiels qu'on peut avoir et qui disent que cela ne va pas si mal que ça", a-t-il ajouté.

"On demande de façon assez simple mais tenace que tout le monde se remette autour de la table pour qu'on échange les informations", a-t-il conclu, s'exprimant en marge de ses vœux à la presse au siège de la CUB.

L'intersyndicale de FAI, devenu sous-traitant pour la fabrication de boîtes de vitesse pour Ford, a déclenché le 15 janvier une procédure d'alerte. Une procédure destinée à obtenir un audit sur le montage juridique et financier de la reprise de l'usine, selon la CGT.

source : Afp

"Tous droits de reproduction et de représentation réservés - copyright Agence France Presse - Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP."